



RIFSEEP ?

Ce jour, s'est tenue à la DAP une première réunion sur la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

Pour votre information, le RIFSEEP devait se mettre en place au 1^{er} janvier 2017, puis au 1^{er} juillet 2017 !!!!!!!

Pour une fois, toutes les OS sont contre la mise en place de ce régime indemnitaire car nous ne savons pas ce que nous réserve la mise en place du RIFSEEP. A ce stade, l'administration est incapable de répondre à certaines de nos questions.

Le RIFSEEP comporte :

- une composante principale IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise, partie fixe qui englobe toutes les primes actuelles, sauf la PSS) ;**
- une composante facultative CIA (Complément Indemnitaire Annuel).**

Chaque agent sera rattaché à un groupe par sa fiche de poste correspondant à sa fonction pour connaître le montant de l'IFSE qui lui sera attribué.

- Pour les Adjoints Techniques, il y aura 2 groupes.**
- Pour les Techniciens, il y aura 3 groupes.**
- Pour les Directeurs Techniques il y aura 3 groupes.**

L'objet de cette réunion était de cibler les fonctions dans les groupes.

Le SNP PT **FO a relevé les incohérences contenues dans le document de travail remis la veille par l'administration.**

Nous avons tenu à défendre toutes les filières, y compris celles qui sont peu représentées.

Notre organisation a revendiqué que lors du passage au RIFSEEP, certains montants de base soient revus à la hausse, notamment celui des techniciens qui a été rattrapé par l'augmentation de l'ICP.

Nous avons aussi renouvelé notre demande d'une prime pour tous les informaticiens.

L'administration nous a répondu que la mise en place du RIFSEEP se fera à budget global constant.

**PPCR et RIFSEEP
même chose : aucune augmentation de primes et de salaires !**

Avec la mise en place du RIFSEEP et la création du CIA, nous avons rappelé à l'administration son engagement à compenser la perte de points subie par les 84 adjoints techniques qui ont été lésés lors du relèvement des pieds de grille.

Suite à ces modifications, proposées par notre syndicat, l'administration doit soumettre à la DGAFP la nouvelle version du document.

Nous vous tiendrons informés de la suite de ce dossier.

*Le 21 septembre 2017,
Le Secrétaire Général,
Paul BONO,
et le bureau central du SNP PT FO*

SYNDICAT NATIONAL PENITENTIAIRE DES PERSONNELS TECHNIQUES - F.O.

Site internet: www.snpt-fo.fr

*FO 1^{er} Syndicat de la Fonction Publique de l'État
et des Personnels Techniques de l'AP*